

DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION

Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5
décret du 16 août 1901, article 2

Ce formulaire vous permet de déclarer la liste des personnes en charge de l'administration de votre association. L'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et l'article 2 de son décret d'application imposent la déclaration des éléments suivants : le nom, la profession, le domicile et la nationalité de celles et ceux qui sont chargés de l'administration de votre association.

Les données nominatives personnelles contenues dans cette liste ne feront l'objet d'aucune saisie permettant la constitution d'un fichier nominatif.

Cette liste est communicable à toute personne en faisant la demande.

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

1 - IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION :

HARMONIE DE SAINT QUENTIN EN YVELINES

Numéro de DOSSIER :

W 7 8 4 0 0 4 9 5 3

(numéro figurant sur le dernier récépissé délivré par l'administration)

RNA

Numéro SIREN/SIRET :

4 3 7 5 2 6 5 2 8 0 0 0 3 3

(numéro à indiquer lorsqu'il a déjà été attribué)

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION :

Etage, escalier, appartement

Immeuble, bâtiment, résidence

79

Avenue

Joseph Kessel

N°

Extension

Type de voie

Nom de la voie

78180

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Lieu-dit ou boîte postale

Code postal

Commune / Localité

2 - NATURE DE LA DÉCLARATION

VOUS SOUHAITEZ (Veuillez cocher la case correspondante) :

- ☐ faire une première déclaration (création d'association)
☒ faire une déclaration de modification

Veuillez indiquer, dans les deux cas, la date de la décision de l'organe délibérant : 8 November 2023

3 - SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Déclaration établie le : 9 November 2023 à Montigny-le-Bretonneux

Nom et qualité du déclarant - Signature
SIMON Roland -- Président